

S.P.R.B. - B.D.U. - D.U.
Monsieur François TIMMERMANS
Fonctionnaire délégué
Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : DU 17/pfu/496515
DMS JCD2328-0045/01/2014-034 PR
N/réf. : AVL/ah/WMB-2.20/s554_Courlis
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Rue du Courlis, 7. Demande de permis unique portant sur l'installation d'une fenêtre de toiture dans le versant arrière. Avis conforme CRMS.
Dossier traité par M. J.-Cl. Debroux, DMS, et par M. F. Stévenne, DU.

En réponse à votre courrier du 18 avril 2014 sous référence, réceptionné le 23 avril, nous vous communiquons l'avis **conforme favorable** émis par la CRMS en sa séance du 14 mai 2014, concernant l'objet susmentionné.

Sont classés comme ensemble les cités-jardins « Le Logis » -« Floréal » et comme monument les façades et toitures de l'immeuble sis place Joseph Wauters 1 à 15 et de la villa «Miraval» et de ses dépendances sises avenue Georges Benoidt 22 à Watermael-Boitsfort par arrêté du Gouvernement du 15 février 2001.

Réalisée vers 1923 selon les plans de J-J Eggericx, la maison concernée par la demande appartient à l'ensemble classé « Le Logis » (maison de type J/2 défini par le plan de gestion des cités-jardins).

La demande porte sur le placement d'une fenêtre de toit (finition zinc naturel) de dimensions 98cm (H) et 78cm (L) en versant de toiture arrière, axée sur la baie de droite du premier étage. L'intervention vise à amener de la lumière naturelle dans une des chambres aménagées dans les combles, l'autre chambre étant éclairée par la fenêtre existante dans le pignon de gauche.

L'implantation, le modèle et le type de finition du vélux envisagé répondent aux prescriptions en vigueur pour ce type de demandes et respecte les perspectives sur l'ensemble des maisons de la rue du Courlis. **La CRMS ne s'oppose donc pas à son installation.**

Veillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

c.c. à : BDU-DU : F. Stévenne, S. Buelinck
BDU-DMS : J.-Cl. Debroux, Th. Wauters, directeur, M. Vanhaelen, J.-Fr. Loxhay, H. Lelièvre, M. Kreuz,
N. De Saeger, L. Leirens
Service de l'Urbanisme de la Commune de Watermael-Boitsfort, Mme Vandeneynde